

PERMIS DE CONSTRUCTION. — BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 30 Nov., 1905.

Issued during the week ending the 30th Nov., 1905.

Date.	No. du Permis. a Permit Number.	Endroit.—Location.		Quartier. — Ward.	Propriétaire: — Owner.	Architectes. — Architects.	Genre. — Description.	Coût. — Cost.
		No.	Rue.—Street.					
Nov. 24	1650 N...		Notre-Dame ...	29 s. 8.....	Hochelaga...	Gagnon G. O	3 logements ...	\$ 2,700 00
" 24	1651 R...	22	Latour	1046	St. Georges...	Pilkington Bros.	Factory	2,000 00
" 24	1652 N...		Chambord	330-87.....	St. Denis	LaBelle et Lessard	3 logements... ..	3,500 00
" 25	1653 N...		Davidson	29 s-418....	Hochelaga	LaBelle Cléophas	1 magasin.....	4,000 00
" 25	1654 N...		St-Germain	172	Hochelaga	Vaillancourt Charles.....	2 logements.....	1,200 00
" 25	1655 R...	241	Panet	787	Papineau	Charland Ant.	Cuisine	175 00
" 6	1656 N...		Marlborough	142.....	Hochelaga	Ferns Peter	Shed	20 00
" 28	1657 R...	1122	St. Laurent		St. J. Baptiste...	Succ. Lapiere	1 logement	1,125 00
" 29	1658 N...		Hogan	2197.....	Hochelaga	Melançon Thos	1 hangar	200 00

a { N.—Nouveaux édifices.—New buildings.
R.—Réparations.—Alterations.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Inspecteur des Edifices.—Inspector of Buildings.
Par A. D.



Rue Amherst

Vente à l'enchère de terrain et de matériaux de construction, Mardi, le 5 Décembre 1905, à onze heures a.m.

Sur les lieux, à l'heure et à la date ci-dessus, tous les matériaux de construction des parties d'édifices appartenant à la Succession Alexis Renaud, à la Succession Michel Laurent et à M. Michel Montmigny, expropriés pour l'élargissement de la rue Amherst, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Sainte-Catherine, seront vendus à l'encan.

Ces matériaux de construction consistent en parties de maisons en pierre, briques et bois.

CONDITIONS :

Argent comptant. 1% payable pour droits d'encan. Les matériaux devront être enlevés dans les deux semaines qui suivront la vente.

Sera aussi vendu, sur les lieux, à la même date et à la même heure, le résidu de terrain suivant cédé à la Ville par le propriétaire, en rapport avec ladite expropriation, à savoir :

Partie du lot du cadastre No 394 des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Jacques de ladite Cité, de forme triangulaire mesurant environ 60 pieds de largeur en front sur la rue Amherst et contenant environ 80 pieds en superficie, mesure anglaise plus ou moins, et situé au coin Nord-est des rues Amherst et Lagachetière.

Ainsi qu'il est indiqué sur le plan préparé par M. John R. Barlow, inspecteur de la Ville, en date du 15 janvier 1904, et déposé au bureau du Trésorier de la Ville.

CONDITIONS :

Argent comptant. 1% payable pour droits d'encan. Les servitudes actives et passives devront être respectées.

Cette propriété sera vendue sujette à la taxe spéciale à être imposée pour l'élargissement de ladite rue Amherst.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HOTEL DE VILLE
Montréal, 25 novembre, 1905.



Amherst Street

Auction sale of piece of land and building material on Tuesday, the 5th December, 1905, at 11 o'clock A. M.

On the premises, at the above date and hour all the building material of parts of buildings of Estate Alexis Renaud, Estate Michel Laurent and Michel Montmigny, expropriated for the widening of Amherst street, from Craig to St. Catherine street, will be sold by auction.

The said building material consists of parts of stone, brick and wooden houses, etc.

TERMS :

Cash on adjudication. 1% to be paid for auction duty. The material must be removed within two weeks following the sale.

On the same date and hour, will be sold on the premises that residue of land ceded by the proprietor to the City in connection with the said expropriation to wit :

Part of lot cadastral No. 394 of official plan and book of reference of St. James ward, in the said City of triangular figure measuring about 60 feet in width on Amherst street, containing about 80 feet in area English measure more or less and situated at the north east corner of Amherst and Lagachetière streets.

As shown on the plan prepared by Mr. J. R. Barlow, City surveyor, dated 15th January 1904 and deposited in the City Treasurer's office.

TERMS :

Cash. 1% to be paid for auction duty. Active and passive servitudes shall be respected.

The above property will be sold subject to the special tax to be imposed for the widening of Amherst street and to a pro-rata portion of yearly assessment.

L. O. DAVID,
City Clerk.
MARCOTTE BROS.,
Auctioneers.

CITY CLERK'S OFFICE
CITY HALL
Montreal, 25th November, 1905.